

COMMUNE DE CHANCY

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL 15 NOVEMBRE 2016

PRÉSENTS :

M.

P. MEYLAN, Président

Mme

V. MORON, Vice-Présidente

M.

R. PARTY, Secrétaire

Mmes

M. CONRAD, C. DUBELLY HATINGUAIS et I. GIANNATTASIO

MM.

R. BONO, F. CAL SUAREZ, A. CHARVET, F. MERLON, O. OBERSON,

et B. SCHOPFER

M.

P. BOUVIER, Maire

M. M. X. BEUCHAT, Adjoint R. HUGON, Adjoint

EXCUSÉE

Mme

M. GAY

M. le Président ouvre la séance à 20h00.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 OCTOBRE 2016

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, soit par 11 oui.

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

- a) Commission ad hoc « Inter-Champagne »
- M. le Président procède à la lecture du courrier reçu du bureau du Conseil municipal d'Avully concernant la création d'une nouvelle commission intitulée « inter-Champagne » dans le but de rapprocher les communes de la Champagne sur certains points particuliers.
- M. le Président demande aux Conseillers(ères) municipaux(ales) de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 11 oui.

M. le Président propose de créer une délégation qui pourrait assister à une séance de ladite commission afin de connaître plus précisément leurs desseins.

-2-

Mme Giannattasio souhaite connaître le point de vue de l'Exécutif.

M. Bouvier stipule que des projets en commun sont déjà en cours et il rappelle, par exemple, que les compagnies de pompiers sont d'ores et déjà impliquées dans un rapprochement. Les Maires des différentes communes se rencontrent deux fois l'an afin de discuter des différents points concernant la Champagne.

Contrairement à l'un des objets de la lettre, Cartigny souhaite stopper le partage de la balayeuse avec Chancy (mais elle le poursuivrait avec Aire-la-Ville). En effet, Cartigny et Chancy étant plus éloignées, cela pose certains soucis tant au niveau de la disponibilité que sur le plan de l'entretien. M. Bouvier fait part en outre de son scepticisme quant à l'utilité des séances proposées.

- M. Beuchat souligne que l'Exécutif chancynois communique beaucoup avec le Conseil municipal ce qui n'est peut-être pas le cas dans les autres communes. Il précise également que l'usage commun de matériel se ferait avec une commune plus proche (Avusy), d'ailleurs ceci est prévu entre autres, dès l'an prochain, pour l'un des engins employés au cimetière.
- M. Bouvier insiste sur le fait que si la Commune peut partager elle le fait déjà et qu'il s'entretient très régulièrement avec ses homologues.
- M. Bono pense aux plus gros services communaux, les pompiers, le transport scolaire ou les voiries qui pourraient être fusionnés pour offrir de meilleures prestations à la population. Il relève qu'effectivement les différents Maires se parlent fréquemment.
- M. Hugon cite notamment Cap Emploi, le Couffin, la Police municipale qui sont des sujets d'ores et déjà abordés par tous, même si chaque commune a certes ses particularités. Cela donne l'occasion d'échanger sur des points sensibles.

Mme Giannattasio rebondit sur les dires de M. Hugon. Ayant rencontré des Conseillers(ères) municipaux(ales) des autres communes, elle s'interroge sur le bienfondé de cette commission, qui viserait une prise de pouvoir plus qu'un conseil avisé.

M. Party relève que l'Exécutif est certainement au courant de la création de cette commission.

En conclusion, M. le Président propose que le bureau du Conseil se déplace afin de sonder un peu plus avant le but sous-jacent de cette commission.

M. le Président demande aux membres du Conseil municipal de se prononcer par un vote sur cette possibilité.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité, soit par 11 oui.

- b) Conseil municipal du 13 décembre 2016
- M. le Président rappelle que cette séance sera traditionnellement suivie d'une fondue au carnotzet et débutera donc à 19h00.

COMMUNICATIONS DE M. LE MAIRE

- a) Travaux de rénovation de l'immeuble Bellegarde 18, 20 et 22
- M. Bouvier indique que les rocades organisées par la Régie se passent bien. Des jeunes encadrés par la FASe et des déménageurs professionnels ont participé et aidé les locataires. 4 appartements sont déjà terminés.

Tous les déchets sont évacués dans les règles et rien ne peut être reproché à la Commune. Les débarras engendrés ont été faits dans la journée.

M. Bouvier tient tout particulièrement à remercier les locataires de leur compréhension et de leur patience face aux nuisances occasionnées.

b) Vol à la Voirie

- **M.** Bouvier informe les membres du Conseil municipal de l'effraction du local de la Voirie dans la nuit du 4 novembre dernier. Lors de celle-ci, deux véhicules ainsi que des outils ont été dérobés pour une valeur totale d'environ CHF 144'000.--.
- M. Bouvier décrit les différentes mesures qui seront prises pour sécuriser ce bâtiment afin de limiter d'autres vols éventuels. Les cambrioleurs sont entrés par effraction du côté de la benne des habits entre 22h15 et 23h00. Plusieurs personnes ont été attentives à des véhicules immatriculés à Lyon qui « tournaient ». Le Kangoo a été retrouvé dans la carrière de Sézegnin, et dans le véhicule, un agenda électronique a été laissé et transmis au service de police concerné.
- M. Bouvier communique que le camion lveco a également été retrouvé selon la brève information du poste de police de Balan (banlieue lyonnaise) mais que nous n'avons actuellement aucune idée de son état.
- M. Bouvier ajoute que le Café d'Eaumorte et la station Shell ont également été fracturés et qu'un camping-car a été volé à Avusy dans la même période. Il incite les Conseillers(ères) municipaux(ales) à être vigilants et à appeler le 117 en cas de doute, notamment d'éclairage dans des locaux normalement fermés.

Une discussion a été engagée avec le Chef de poste de Lancy-Onex qui confirme que des mesures vont être prises dans la région de la Champagne.

- M. Bouvier va en outre écrire un courrier à M. Maudet afin de l'informer de cette problématique.
- M. Bono relève que la mise en place de systèmes compliquant la vie des voleurs pourrait être efficace pour les dissuader.

c) Repas de soutien du Rugby Club Avusy

M. Bouvier communique qu'une table pour 8 convives a été réservée. Il reste 5 invitations et demande si l'un des membres du Conseil municipal est intéressé.

Mme Conrad inscrit 2 personnes.

d) Réaménagement du centre du village

Parking

M. Beuchat confirme que le marquage sera exécuté demain après-midi.

Déchetterie

M. Beuchat mentionne un problème relatif au drainage des containers qui devra être revu et amélioré.

Jeux

M. Beuchat souligne qu'au niveau budget, la Commune a pu créer une petite réserve grâce à laquelle un toboggan pourrait être ajouté; il semblerait en effet que ce soit la demande la plus courante.

Mme Dubelly Hatinguais et M. Party approuvent et partagent leur avis sur le manque de jeux pour les petits.

M. Schopfer mentionne toutefois que l'on va sur l'hiver et que cela laisse le temps de réfléchir à ce que la Commune souhaite encore installer.

Mme Dubelly Hatinguais suggère de questionner les enfants via l'école afin d'obtenir une orientation sur les jeux à installer pour les plus jeunes.

M. Cal Suarez propose de contacter également l'APE, le GIAP ainsi que les Crocolions qui semblent être les plus proches et plus fréquents utilisateurs du parc.

Couvert

M. Beuchat indique que des chiffres complémentaires sont encore attendus. La commission de l'aménagement, de l'environnement et de l'énergie sera donc convoquée incessamment pour la présentation du projet.

M. Beuchat rappelle que l'investissement envisagé est extrêmement lourd suite aux contraintes imposées par la CMNS. En effet, le coût initial transmis « a pris l'ascenseur »!

Lors de la prochaine commission, 3 variantes établies par Charpente-Concept seront présentées; il faudra étudier si la plus-value apportée par l'une d'elles est réellement valable car il ne souhaite pas avoir de mauvaises surprises. Il suggère de convier également MM. F. Gunter et P. Bouvier à cette séance.

e) Local des jeunes

M. Hugon communique qu'une première rencontre a eu lieu entre la Commune et les deux groupes intéressés à reprendre le local (chacun séparément). La Commune souhaite que les deux groupes se réunissent afin de mettre en commun leurs idées. Une nouvelle réunion est prévue la semaine prochaine afin de les inviter à faire quelque chose ensemble.

f) Film « Demain »

M. Hugon rappelle la projection du film « Demain » qui aura lieu au Centre communal d'Avusy le 20 novembre 2016 à 17h00.

4. RAPPORT DE COMMISSION

- a) Rapport de la commission des finances du 20 octobre 2016
- M. le Président passe la parole à M. Bono.
- M. Bono résume la teneur du rapport, faisant notamment référence à la possibilité d'amortir certains postes.
- M. Bono commente brièvement les « bons » chiffres et signale que les immeubles communaux font dorénavant partie du budget de fonctionnement. Il félicite l'Exécutif pour son travail sur le plan pécuniaire, entre autres. Il mentionne le tableau financier préparé l'an dernier permettant réellement un contrôle accru des coûts et des investissements possibles.
- M. Bouvier remercie Mme Spencer ainsi que la commission des finances pour la qualité du travail effectué au niveau de la préparation du budget. Il est de qualité et répond à une vision pour l'avenir et à une modernisation de la Commune.

Si cette dernière sera limitée dans les investissements pour un temps, elle se montre en revanche généreuse au niveau du fonctionnement. En effet le budget a pu satisfaire favorablement toutes les demandes des commissions. Elle reste fidèle au programme de fonctionnement limpide et transparent, et amortira selon les directives des établissements bancaires auprès desquels elle a contracté des emprunts.

Une discussion s'ensuit sur les différents articles parus dans la presse au sujet de la position de la Commune, mentionnée comme étant la plus chère.

M. Bono souligne à ce sujet que l'écart n'est finalement pas très important entre la meilleure du Canton et la plus mauvaise.

Par contre dans le Jura, l'écart entre les communes est nettement plus important. Comme régulièrement, il faut faire attention à l'interprétation des chiffres.

PV N° 16/2016 - 5 -

5. PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

a) Proposition relative au budget de fonctionnement annuel 2017, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter

M. le Président donne lecture du projet de délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 11 oui.

Aucune remarque n'étant formulée, **M. le Président** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 12 oui.

- b) Proposition relative à la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2017
- **M. le Président** donne lecture du projet de délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 11 oui.

Aucune remarque n'étant formulée, **M. le Président** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 11 oui.

- c) Proposition relative à l'ouverture du crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises
- **M. le Président** donne lecture du projet de délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 11 oui.

Le sujet étant quelque peu ardu, les Conseillers(ères) municipaux(ales) demandent des informations complémentaires.

M. Bono suggère que celles-ci soient demandées auprès du service compétent afin d'apporter les éclaircissements nécessaires au Conseil municipal.

Aucune autre remarque n'étant formulée, **M. le Président** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est refusée par 5 non et 7 abstentions.

6. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

a) Commission des affaires sociales, sports et loisirs

Mme Giannattasio spécifie que la commission se réunit une fois par mois compte tenu du nombre de sujets à traiter. Le projet « festival Far West » avance et il existe une belle synergie entre les jeunes et le comité d'organisation.

- b) Commission de la circulation et sécurité routière
- M. Merlon indique que la commission s'est réunie la semaine dernière suite aux dernières nouvelles de M. Luc Barthassat afin d'étudier les mesures éventuelles à proposer afin de limiter le trafic frontalier au centre du village.

L'idée d'un feu tricolore a été évoquée, mais son emplacement reste flou. Un test en version réelle ? si seulement 5 voitures peuvent passer à la fois, vont-elles rouler plus rapidement ? Installation d'un second radar?

De toutes ces interrogations (et bien d'autres, jusqu'à engager un jeune pour se promener en tracteur dans la Commune ...), il n'en ressort aucune solution miracle. Si certains ont d'autres idées, la commission est toujours preneuse.

Un procès-verbal est en cours de rédaction.

M. le Président lève la séance à 21h36.

Le Président du Conseil municipal

Pierre Meylan

La Secrétaire Joëlle Noverraz Le Secrétaire du Conseil municipal

Raphaël Party